

Cote du document: EB 2010/100/R.19/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 13 b) ii)
Date: 16 septembre 2010
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt et de don à la République du Kenya pour le

Programme de diffusion des innovations et techniques financières en milieu rural (PROFIT)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Samuel Eremie
Chargé de programme de pays
téléphone: +254 207 622 039
courriel: s.eremie@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Fonctionnaire responsable des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Centième session
Rome, 15-17 septembre 2010

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	i
Carte de la zone du programme	ii
Résumé du financement	iii
Recommandation pour approbation	1
I. Le programme	1
A. Principal créneau de développement visé par le programme	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	3
D. Objectifs de développement	3
E. Harmonisation et alignement	4
F. Composantes et catégories de dépenses	4
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	5
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	6
K. Durabilité	6
II. Instruments juridiques et autorité	6
III. Recommandation	6
Annexe	
Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	7
Appendices	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	2

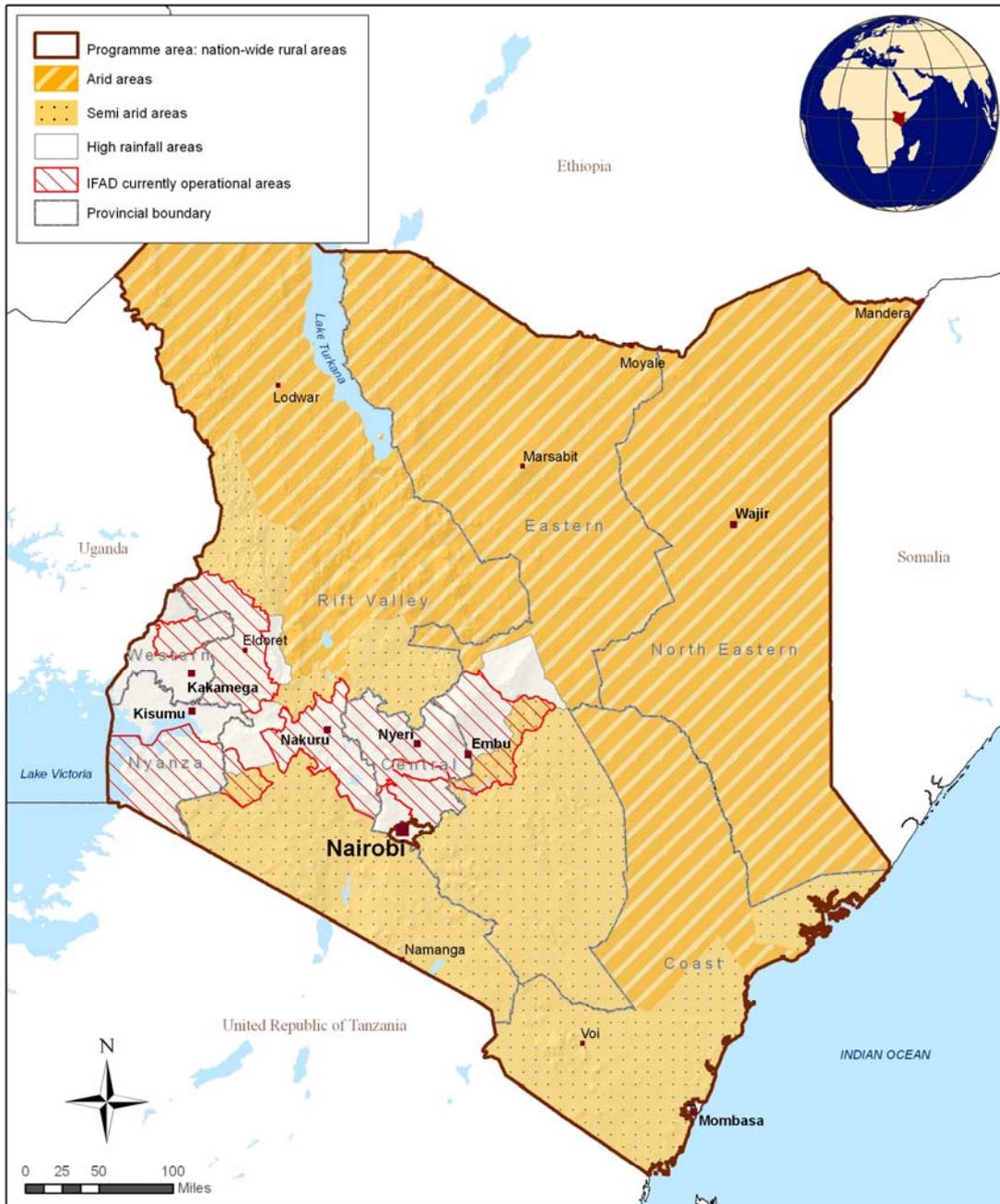
Sigles et acronymes

AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
FSDT	Fonds de renforcement du secteur financier
PROFIT	Programme de diffusion des innovations et techniques financières en milieu rural

Carte de la zone du programme

Kenya

Programme for Rural Outreach of Financial Innovations and Technologies



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Kenya

Programme de diffusion des innovations et techniques financières en milieu rural (PROFIT)

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Kenya
Organisme d'exécution:	Unité chargée de la microfinance (Ministère des finances, Département des affaires économiques)
Coût total du programme:	83,22 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	19,3 millions de DTS (équivalant approximativement à 29,31 millions d'USD)
Montant du don du FIDA:	0,395 million de DTS (équivalant approximativement à 0,60 million d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Cofinanceurs:	Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) Banques commerciales
Montant du cofinancement:	AGRA: 2,75 millions d'USD Banques commerciales: 50,00 millions d'USD
Contribution de l'emprunteur:	0,56 million d'USD
Contribution des bénéficiaires:	Non calculée directement car partiellement incluse dans la participation du secteur privé
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt et de don à la République du Kenya pour le Programme de diffusion des innovations et techniques financières en milieu rural (PROFIT), telle qu'elle figure au paragraphe 37.

Proposition de prêt et de don à la République du Kenya pour le Programme de diffusion des innovations et techniques financières en milieu rural (PROFIT)

I. Le programme

A. Principal créneau de développement visé par le programme

1. La réduction de la pauvreté n'a guère progressé au Kenya ces 25 dernières années, et près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. L'accès limité aux services financiers freinant l'amélioration des revenus, de la productivité et de la production des petits exploitants dans les zones rurales constitue l'un des principaux obstacles. Bien que le secteur financier kényan, dont l'expansion a été rapide, affiche aujourd'hui un grand dynamisme, il présente des blocages majeurs. Le secteur bancaire dispose de liquidités considérables, mais il est trop frileux pour proposer des services à une clientèle qu'il perçoit comme étant à haut risque – les pauvres vivant dans les zones rurales. Le manque de services et produits financiers adaptés à cette clientèle constitue un frein supplémentaire. Le programme a pour objet de transformer ces contraintes en perspectives pour le secteur financier et à enclencher un changement systémique favorisant l'investissement dans les zones rurales. Il concourra ainsi à la réalisation du premier Objectif du Millénaire pour le développement: l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim.

B. Financement proposé

Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République du Kenya un prêt d'un montant de 19,3 millions de DTS (équivalant approximativement à 29,31 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables, et un don d'un montant de 0,395 million de DTS (équivalant approximativement à 0,60 million d'USD), pour contribuer au financement du Programme de diffusion des innovations et techniques financières en milieu rural (PROFIT). Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an.

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. L'allocation fixée pour le Kenya au titre du SAFP est de 52 millions d'USD sur les trois ans du cycle 2010-2012. Les montants du prêt et du don proposés s'inscrivent tout à fait dans les limites de l'allocation de pays et du programme de prêt planifié.

Corrélation avec les critères du cadre national de dépenses à moyen terme

4. En mai 2008, le Gouvernement kényan a publié un plan de développement intitulé Kenya Vision 2030 dont l'objectif est de transformer le Kenya en "un nouveau pays industrialisé à revenu intermédiaire". Le document Vision 2030 sera mis en œuvre dans le cadre de plans quinquennaux à moyen terme à horizon mobile. Le présent programme s'inscrit dans le premier plan à moyen terme, qui couvre la période 2008-2012.

Corrélation avec les approches nationales sectorielles ou d'autres instruments de financement conjoint

5. L'organisme d'exécution du programme, à savoir l'unité chargée de la microfinance du Département des affaires économiques du Ministère des finances, assure actuellement la gestion de deux programmes similaires (financés par la Banque mondiale et l'Agence française de développement). De plus, i) des dispositions ont été prises pour instaurer un partenariat avec le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres pour la sous-composante d'accès à la finance; ii) des liens ont été établis entre le programme PROFIT et le Partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale; iii) le projet d'assistance technique aux secteurs financier et juridique, financé par la Banque mondiale, assurera un appui à l'élaboration des politiques en matière de finance rurale; iv) le Fonds kényan de renforcement du secteur financier (Financial Sector Deepening Trust, FSĐT) devrait gérer le mécanisme de promotion de l'innovation du programme, tandis que les enquêtes de FinAccess fourniront des données pour établir la situation initiale et assurer le suivi et l'évaluation de l'impact; v) il sera demandé au Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit de fournir des services techniques aux fins du renforcement des coopératives rurales d'épargne et de crédit; et vi) des liens seront noués avec l'Agence des États-Unis pour le développement international afin de tirer parti de son expérience en matière de développement des filières. Le programme PROFIT sera représenté au sein du groupe de travail des donateurs sur les services financiers et du comité du FSĐT chargé de l'exécution des projets.

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

6. L'encours total des prêts accordés par le FIDA au Kenya s'élève à 115 millions d'USD, les prêts en question ayant servi à financer trois projets et deux programmes. Le pays a régulièrement remboursé ses emprunts et devrait continuer à faire de même. Étant donné que la plupart des responsabilités liées à l'exécution du programme seront déléguées au secteur privé et que les services privés seront largement utilisés, la capacité d'absorption de l'État ne devrait pas peser sur l'exécution.

Flux de fonds

7. Les fonds du prêt et du don du FIDA seront transférés sur un compte ouvert à cet effet auprès de la Banque centrale du Kenya ou d'une banque commerciale agréée par le FIDA. Ils seront ensuite versés sur un compte du programme géré par l'unité chargée de la microfinance.

Modalités de supervision

8. Le programme sera supervisé directement par le FIDA.

Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA

9. Aucune dérogation n'est prévue.

Gouvernance

10. Les mesures suivantes sont prévues afin de renforcer les aspects du financement du FIDA qui ont trait à la gouvernance: i) toutes les passations de marchés effectuées dans le cadre du programme PROFIT respecteront strictement la loi de 2005 sur les cessions de biens publics et les marchés publics, dans la mesure où celle-ci n'est pas en contradiction avec les directives du FIDA en la matière; ii) tous les marchés seront attribués par voie d'appel à la concurrence, après examen préalable et approbation du FIDA; iii) tous les partenaires d'exécution fourniront annuellement des états vérifiés; iv) un vérificateur interne des comptes sera intégré dans l'unité chargée de la microfinance pour veiller à l'application de processus de passation de marchés et de gestion financière appropriés et transparents; et v) les communautés seront elles aussi associées au suivi des activités du programme sur le terrain et feront état de toute anomalie.

C. Groupe cible et participation

Groupe cible

11. On s'attend à ce que 7% au moins des ménages constatent une amélioration, en termes d'actifs et de sécurité alimentaire, suite à l'exécution du programme PROFIT. Les femmes et les jeunes, en particulier, accéderont plus facilement aux services financiers, notamment dans le cadre du volet relatif à l'accès à la finance. Quelque 548 000 clients bénéficieront du mécanisme de partage des risques et 135 000 du mécanisme de crédit qui seront mis en place dans le cadre du programme. Parmi les personnes accédant au mécanisme de crédit, 50% au moins seront des femmes et 10% des jeunes.

Méthode de ciblage

12. Conformément à la Politique du FIDA en matière de ciblage, le programme PROFIT a été conçu pour s'attaquer aux blocages qui affectent les différents maillons des filières d'activité des groupes cibles. Il s'agit notamment des difficultés que rencontrent les acteurs situés en amont de la filière (par exemple les petits exploitants ruraux, les agropasteurs, les éleveurs et les artisans pêcheurs) et les intermédiaires (par exemple, les fournisseurs d'intrants, les négociants, les transformateurs du secteur agricole, les grossistes et les transporteurs).

Participation

13. Le programme adoptera une approche-filière pour la plupart des investissements. Pour les analyses de filières, conçues comme une série d'études dont chacune sera axée sur un domaine, on s'assurera de l'entière participation des parties prenantes à chaque étape du processus, y compris la mise au point définitive des conclusions et des recommandations.

D. Objectifs de développement

Objectifs clés

14. L'objectif de développement du programme est d'accroître les revenus du groupe cible grâce à une amélioration de la production et de la productivité dans le secteur des petites exploitations agricoles et le secteur rural extra-agricole. Les principaux résultats attendus du programme sont les suivants: i) les ménages ruraux pauvres accèdent plus facilement à une vaste gamme de services financiers ayant un bon rapport coût-efficacité; ii) des changements systémiques sont effectués dans le secteur financier pour assurer un flux régulier de fonds en faveur des secteurs agricole et rural; et iii) le groupe cible gère efficacement ses actifs, commercialise sa production et crée des emplois pour ses membres.

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

15. Le programme fournira une occasion unique de contribuer au processus d'élaboration des politiques dans le domaine de la finance rurale et contribuera ainsi à la réforme du secteur financier au Kenya.

Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA

16. Le programme PROFIT est cohérent avec la Politique du FIDA en matière de finance rurale. La majeure partie des fonds du programme servira à fournir des incitations à la fois aux banques commerciales et aux banques de microfinance pour les encourager à accroître le volume des prêts à l'agriculture et à diversifier les services et produits qu'elles proposent aux zones rurales.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

17. Les objectifs du programme PROFIT s'inscrivent dans le droit fil du document Vision 2030. Le programme est également cohérent avec la Stratégie commune d'aide au Kenya 2007-2012 et avec les principes de la Stratégie de relance de l'agriculture.

Harmonisation avec les partenaires du développement

18. Le programme PROFIT a été conçu en étroite coordination avec les principaux partenaires de la communauté des donateurs opérant au Kenya. Le FSDT a été pleinement associé au processus de conception, qui a également tenu compte de l'expérience des autres donateurs dans le secteur financier kényan – notamment l'Agence française de développement, l'Agence allemande de coopération technique, l'Institut allemand de crédit pour la reconstruction (une banque de développement publique allemande), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, le Ministère du développement international du Royaume-Uni, l'Agence des États-Unis pour le développement international et la Banque mondiale. Le même processus de consultations intensives a été conduit avec l'Agence danoise pour le développement international pour les interventions portant sur les filières et les entreprises. Le programme a été présenté au groupe de donateurs pour l'agriculture et le développement rural et au groupe de donateurs pour les services financiers, dont les contributions ont orienté le processus de conception du programme et l'approche adoptée et qui ont présenté des suggestions de nature à favoriser l'harmonisation entre les donateurs au stade de la conception du programme.

F. Composantes et catégories de dépenses

Principales composantes

19. Le programme comprend trois composantes: i) diffusion des innovations et services financiers en milieu rural (72,55 millions d'USD); ii) services d'appui technique (7 millions d'USD); et iii) gestion du programme (3,66 millions d'USD).

Catégories de dépenses

20. Les dépenses se répartissent en six catégories: i) véhicules, matériel et fournitures; ii) assistance technique, formation et études; iii) ligne de crédit; iv) mécanisme de partage des risques; v) salaires et primes; et vi) frais de fonctionnement supplémentaires.

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats

Principaux partenaires d'exécution

21. Les principaux partenaires d'exécution seront l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), des banques commerciales, des institutions de microfinancement acceptant les dépôts, les gestionnaires du mécanisme de promotion de l'innovation et des prestataires de services techniques tels que la Cooperative for Assistance and Relief Everywhere, l'Agence néerlandaise de développement international (SNV) et Technoserve. Au Kenya, la mise en place de capacités techniques dans le secteur financier a fait l'objet d'investissements considérables, et le programme est conçu pour tirer parti de ces capacités. Certaines institutions spécialisées, telles que le Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit et l'Union des coopératives d'épargne et de crédit rural du Kenya, devraient également contribuer au renforcement de ce type d'institutions.

Responsabilités en matière d'exécution

22. Le programme PROFIT sera exécuté et coordonné par l'unité chargée de la microfinance. Un comité consultatif du programme et le comité d'investissement de programme du FSDT formuleront des orientations et émettront des avis à intervalles réguliers. Il incombera à l'unité chargée de la microfinance de mettre la dernière main aux mémorandums d'accord avec les principaux partenaires, tels qu'AGRA.

L'unité passera des contrats de service avec les institutions de microfinancement acceptant les dépôts, les gestionnaires du mécanisme de promotion de l'innovation et les prestataires de services techniques et assurera le suivi et l'évaluation de leurs interventions. En outre, l'unité chargée de la microfinance veillera à la synergie et à la coordination avec les programmes des autres donateurs et les divers projets financés par le FIDA dont l'exécution est en cours au Kenya.

Rôle de l'assistance technique

23. Le programme PROFIT encouragera la participation des prestataires de services techniques, dont la tâche consistera à aider les groupements de producteurs et les intermédiaires à développer leurs activités et à améliorer leur rentabilité.

Situation des principaux accords d'exécution

24. Outre l'accord de financement, une série de mémorandums d'accord et de contrats seront conclus pendant la période d'exécution du programme.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

25. Le coût total du programme est de 83,22 millions d'USD sur une période de six ans. Les sources de financement sont le FIDA (35,9%), le secteur privé (60,1%), l'AGRA (3,3%) et le gouvernement (0,7%).

H. Avantages et justification économique et financière

Principales catégories d'avantages découlant du programme

26. Au moins 7% des ménages bénéficieront d'une amélioration de leur patrimoine et de leur consommation alimentaire et accéderont plus facilement aux services sociaux. Ce résultat découlera de la baisse du pourcentage d'habitants exclus de l'accès aux services financiers, qui devrait passer de 33% en 2009 à 25% d'ici à la fin du programme.

Viabilité économique et financière

27. Les résultats de l'analyse démontrent qu'un accès plus large aux fonds de roulement se traduit par de solides bénéfices financiers, même si ce mécanisme ne fonctionne pas à plein régime, situation probable aux premiers stades de l'exécution du programme. L'importance des bénéfices financiers revenant au groupe cible contribue à expliquer le taux de rentabilité économique élevé, égal à 20% environ.

I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement

Modalités de gestion des savoirs

28. Le programme coopérera avec l'Association africaine de crédit rural et agricole et le Partenariat pour la gestion des connaissances en finance rurale, financé par le FIDA, pour diffuser les expériences concernant ses activités les plus novatrices. À l'échelle du FIDA, les enseignements seront partagés avec le groupe de travail sur le secteur financier.

Innovations en matière de développement

29. Le programme encouragera la mise au point d'une série de produits financiers novateurs, tels que les services d'épargne et d'envoi de fonds, les prêts pour le financement d'infrastructures communautaires, le financement de filières, les financements à moyen terme adaptés au secteur agricole, les instruments de micro-capital-risque, les assurances indexées, les assurances maladie, sans oublier les dispositifs de reconnaissance biométrique à la pointe du progrès utilisés dans les points de vente par Jamii Bora (un fonds à but non lucratif de droit kényan).

Approche d'élargissement

30. Le programme PROFIT est conçu de manière à mettre en place des incitations à favoriser l'application à plus grande échelle des initiatives et produits novateurs ayant fait leurs preuves dans le cadre du programme et ailleurs.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

31. Le programme est confronté à trois grands risques liés aux aspects suivants: i) la structure tribale de la société, ii) le ciblage des pauvres et iii) la prévalence élevée du VIH/sida et la situation sanitaire médiocre. Le risque que représente la structure tribale de la société sera atténué grâce à des critères de sélection précis et à des stratégies de ciblage géographique, de manière que l'affectation des ressources ne soit pas déterminée en fonction d'affinités tribales. Le secteur privé sera encouragé à proposer des produits d'assurance, ce qui contribuera à couvrir une partie du risque associé au ciblage des pauvres. En ce qui concerne le VIH/sida, les institutions de microfinancement peuvent conduire des activités fructueuses dans les communautés touchées par le sida, sous réserve d'avoir un portefeuille diversifié.

Classification environnementale

32. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le programme a été classé en catégorie B, car il ne devrait pas avoir d'impact négatif notable sur l'environnement.

K. Durabilité

33. Le programme s'attachera à: i) encourager dans le secteur bancaire commercial des changements systémiques susceptibles d'atténuer durablement la frilosité de ce secteur à l'égard des petites exploitations agricoles et du monde rural; ii) promouvoir dans les institutions de microfinancement acceptant les dépôts les changements systémiques susceptibles de permettre à ces institutions de proposer des services d'épargne et d'utiliser ces fonds pour étendre leur clientèle rurale; et iii) veiller à ce que les marchés soient accessibles aux ruraux pauvres, en investissant dans les innovations et les nouvelles technologies.

II. Instruments juridiques et autorité

34. Un accord de financement entre la République du Kenya et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
35. La République du Kenya est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
36. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

III. Recommandation

37. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Kenya un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à dix-neuf millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (19 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un don d'un montant équivalant à trois cent quatre-vingt-quinze mille droits de tirage spéciaux (395 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: "Programme for Rural Outreach of Financial Innovations and Technologies (PROFIT)"

(Negotiations concluded on 24 August 2010)

Loan Number:

Grant Number:

Programme Title: Programme for Rural Outreach of Financial Innovations and Technologies (PROFIT) (the "Programme")

The Republic of Kenya (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan and a Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1.
 - A. The amount of the Loan is nineteen million three hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 19 300 000)
 - B. The amount of the Grant is three hundred ninety five thousand Special Drawing Rights (SDR 395 000)
2. The Loan is granted on highly concessional terms.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the US dollar.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 July.
5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 15 June and 15 December.

6. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Programme in the amount of 0.561 million USD.

Section C

1. The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Finance, Department of Economic Affairs.

2. The following are designated as additional Programme Parties: the Alliance for a Green Revolution in Africa and participating commercial banks.

3. The Programme Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing will be administered and the Programme supervised by the Fund.

Section E

The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy.

For the Borrower/Recipient:

Deputy Prime Minister and
Minister for Finance
P.O. Box 30007-00100
Nairobi, Kenya.

This agreement, dated _____, has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Borrower/Recipient and three (3) for the Fund.

For the Borrower/Recipient
Deputy Prime Minister and
Minister for Finance

For the Fund
Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

I. Programme Description

1. *Target Population.* The Programme shall benefit at least 683 000 smallholder farmers, small pastoralists, artisanal fishermen, women, landless labourers and the youth in the rural areas of Kenya. The Programme will have national coverage but is designed only for rural areas of Kenya. Special focus will be given to areas with agricultural potential, areas of high poverty incidence, the Arid and Semi-Arid Lands region and synergies will be sought with IFAD's ongoing projects.

2. *Goal.* The goal of the Programme shall be to contribute to the reduction of poverty in the rural areas of Kenya.

3. *Objectives.* The objectives of the Programme shall be to increase incomes of the target group as a result of improved production, productivity and marketing in the various rural enterprise sectors. The Programme will achieve this through an enhanced and systematically sustainable access of poor rural households to a broad range of financial services, coupled with the necessary capacity building.

4. *Components.* The Programme shall consist of the following three Components and their associated sub-component:

4.1 Rural Finance Outreach and Innovation Component

- a) The Risk Sharing Facility sub-component is designed to enhance the risk appetite of commercial banks for rural and agricultural lending; it will leverage substantial commercial funds;
- b) The Credit Facility sub-component is for deposit taking Micro-Finance Institutions that need immediate access to funds for expansion of their rural and agricultural portfolios;
- c) The Innovation Facility sub-component is designed to develop and pilot-test innovations and the use of technology in the financial sector.

4.2 Technical Support Services Component

- a) The Business Support Service Facility sub-component is aimed at the Programme's target group at the rural/village level with limited business experience. The sub-component will also strengthen the management and governance of selected rural Savings and Credit Cooperatives Organizations to enhance their efficiency;
- b) The Financial Graduation Facility sub-component aims to facilitate the vulnerable women and youth acquire financial graduation through skills training and asset creation. It will, eventually, help the Government of Kenya to substantially reduce its social transfer payment liabilities.

4.3 Programme Management Component

This component aims at ensuring an efficient and cost effective use of Programme and complementary donor resources to achieve the development objective.

II. Implementation Arrangements

5. The Programme shall be implemented and coordinated by the Microfinance Unit (MFU) under the Economic Affairs Department of the Ministry of Finance. A Programme Advisory Committee shall provide policy-related guidance and advice while the MFU and the Programme's membership on Financial Sector Deepening Trust's Project Implementing Committee shall ensure receipt of technical implementation guidance and harmonisation with Financial Sector Deepening Trust's agenda. The MFU shall be responsible for procurement of the services of key partners, such as Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA), the Deposit Taking Microfinance Organizations (DTMs), the Innovation Facility Manager (IFM), and Technical Service Providers and for monitoring and evaluating their work. The MFU shall also be responsible for coordinating the preparation of a joint AWPB, collection of baseline information, monitoring reports, withdrawal applications and ensuring the production and dissemination of the learning notes, case studies and product profiles. The MFU shall provide support to the supervision missions and undertake any other tasks that facilitate the implementation of the Programme and ensure its success. A key responsibility of the MFU shall be to ensure synergy and coordination with other donor programmes and on-going IFAD projects in the country. An internal auditor shall be based within the MFU to provide assistance on compliance and oversight support to the Programme.

6. *Implementation Arrangements.* Implementation arrangements for the two main components shall be as follows:

6.1 Component 1: Rural Finance Outreach and Innovation – The three sub-components under this component shall have the following implementation arrangements.

a) The Risk Sharing Facility (RSF) shall be managed by AGRA. A subsidiary agreement shall be negotiated between the Ministry of Finance and AGRA which will guide the manner in which AGRA will manage the RSF. The RSF will build on previous AGRA work in structuring similar arrangements with commercial banks and it is expected that banks will participate in the facility. AGRA, through a Fund Manager, shall provide technical assistance and mentorship support to participating Banks and will oversee and supervise the structuring of each risk sharing arrangement. AGRA shall also be responsible for ensuring that proper governance systems are in place for implementation. In addition, AGRA shall be responsible for monitoring and evaluation and will, in particular, ensure that a rigorous set of metrics for measuring the impact of the RSF are in place, especially to assess if it is achieving scale in lending, systemic change and sustainability.

b) The Credit Facility shall be managed by the MFU. There are currently four institutions that have converted into DTMs and the Programme will, for now, work with these DTMs. The MFU shall require the DTMs to demonstrate that they will use the line of credit to deepen their rural outreach, expand the range of their financial services, especially savings and demonstrate their use of innovative financial products and technologies for the Programme's target group. The participating DTMs can also access the Innovation Facility for helping them develop their savings products and assist in strengthening their internal systems for deposit mobilisation, if required. As and when more financial institutions convert into DTMs, they shall be able to apply for participation in the PROFIT Credit Facility.

c) The Innovation Facility shall be managed by a competitively procured IFM with experience and capacity to manage such a facility. The innovation facility shall be accessed by other implementing partners of the Programme, such as DTMs, Microfinance Institutions, Technical Service Providers, etc., through proposals and arrangements that will be determined by the chosen agency. The Programme Implementation Manual shall provide guidance on how the facility is expected to work, the selection criteria, monitoring and evaluation.

6.2 Component 2: Technical Support Services – This component has two sub-components.

a) The *Business Services* sub-component will be managed by one or two Technical Service Providers (TSPs), to work directly with producer groups and market intermediaries. The MFU will negotiate performance-based contracts with each of the selected TSPs. The TSPs will also facilitate the producer groups and market intermediaries link with commercial banks and DTMs for provision of rural finance.

In addition, the sub-component will be used to strengthen the management, governance and business skills of rural Savings and Credit Cooperatives Organizations (SACCOs) through the District Cooperative Officers, together with services of competitively procured TSPs. Under this programme, SACCOs will receive technical support and those considered credit worthy by AGRA may receive funding under the Risk Sharing Facility. The programme monitoring system will include arrangements to monitor the impact of the technical assistance received by participating SACCOs.

b) The *Financial Graduation* sub-component shall be implemented under guidance from the Consultative Group to Assist the Poor (CGAP) and the BRAC Development Institute. CGAP and BRAC shall, with the assistance of MFU, short list an implementing partner in Kenya. They will also supervise the process closely throughout the period of pilot-testing. The pilot will link with the government's Hunger and Safety Nets Programme (HSNP) to feed lessons from its experience for the refinement of Phase 2 of the Government's HSNP.

7. *Programme Implementation Manual*. The MFU shall prepare the Programme Implementation Manual (PIM), which will include a Financial Management Manual, and will forward it to the Fund for comments and no objection.

Schedule 2*Allocation Table*

1. *Allocation of Loan and Grant Proceeds.* The Table below sets forth the categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each category and the percentages of expenditures for items to be financed in each category:

Category	Amount of Loan Allocated (Expressed in SDR)	Amount of Grant Allocated (Expressed in SDR)	% of Expenditures to be Financed
I. Vehicles, Equipment and Materials	70 000		100% net of taxes or 75% of total expenditures
II. Technical Assistance, Training and Studies	5 770 000	395 000	100% net of taxes
III. Line of Credit	4 440 000		100% of total expenditures
IV. Risk Sharing Facility	5 930 000		100% of total expenditures
V. Salaries and Allowances	770 000		100% net of taxes or 90% of total expenditures
VI. Incremental Operating Costs	390 000		100% net of taxes or 65% of total expenditures
VII. Unallocated	1 930 000		
TOTAL	19 300 000	395 000	

Key reference documents

Country reference documents

Vision 2030

MTP 2008-2012

IFAD reference documents

Project design document (PDD) and key files
COSOP

Logical framework

Results Hierarchy	Objectively Verifiable Indicators (OVIs)	Means of Verification (MOV)	Assumptions/Risk
Overall Goal: The programme goal is to contribute to the reduction of poverty in rural Kenya.	<ul style="list-style-type: none"> % HH with improved assets by at least 7%. Reduction in the national poverty line from 45% in 2010 to 38% by the end of the programme % of reduction in the prevalence of child malnutrition by at least 5%. 	<ul style="list-style-type: none"> Demographic and Health Surveys conducted by the Kenya National Bureau of Statistics Kenya Integrated HH Budget Surveys produced by the Poverty Analysis and Research Unit (PARU) in the Central Bureau of Statistics (CBS). Core Welfare Indicators Survey by GOK 	Stable political and economic environment.
Development Objective Increase in incomes of the target group as a result of improved production and productivity in the rural small holder and off-farm sectors.	<ul style="list-style-type: none"> (%) of households with improvement in household assets, food consumption and those accessing social services by at least 7%. (%) of reduction in the prevalence of child malnutrition from current rates by at least 5%. 	<ul style="list-style-type: none"> Participatory beneficiary assessments. Poverty Score cards for Kenya conducted periodically by the World Bank, CGAP or by PROFIT. Demographic and Health Surveys. 	Stable political and economic environment.
Component 1: Rural Finance Outreach & Innovation Outcome 1.1: Enhanced access of poor rural HH to a broad range of cost effective financial services.	Reduction in the percentage of population which is excluded from access to financial services from the current 50% in rural areas in 2009 to 40% by the end of the programme period.	<ul style="list-style-type: none"> Participatory beneficiary assessments. Periodic FinAccess surveys conducted by the Financial Sector Deepening Trust. 	Stable political and economic environment. Negative impact of HIV/AIDs and poor health status of poor HH
Outcome 1.2: Systemic changes in the financial sector ensure flow of funds for agriculture and rural areas.	<ul style="list-style-type: none"> No of commercial banks lending to MFIs, SACCOs, market intermediaries and clients without risk sharing mechanism in place. % of portfolio in the agriculture sector and rural areas without risk sharing mechanisms in place. % of clients in the agriculture sector and rural areas without risk sharing mechanisms in place. % of portfolio at risk (outstanding balance of overdue loans for more than 30 days) % of operational self-sufficiency. 13 Indicators of the Social Performance Task Force (see M&E section of PIM). 	<ul style="list-style-type: none"> Central Bank Reports. FinAccess Surveys by FSĐT. Annual Reports of participating Banks providing services in the target area. Mid-Term and End of Project Evaluation Reports. Mix Market Social Performance Reports of participating partners. 	
Component 2: Technical Support Services Outcome 2.1: Target group effectively manages its assets, markets its produce and increases its employment.	<ul style="list-style-type: none"> Increase in the volume of produce marketed by the producer groups. Increase in the profit margins for participating small holder producers and market intermediaries. Increase in active SACCO membership over the programme period. Increase in the operational self-sufficiency of participating SACCOs. At least 70% of participants in the financial graduation project with increased assets and or in gainful employment. 	<ul style="list-style-type: none"> Marketing Records of participating producer groups, cooperative- Farmers, dairy farmers, etc. Focus group discussions with clients and Participatory appraisals. Annual and Audit Reports of participating SACCOs Reports by the TSPs. Mid-Term and End of Project Evaluation Reports. 	Technical services lead to an increase in the uptake of financial services and business development.
Component 3: Programme Management Outcome 3.1: Efficient & cost effective use of programme and complementary donor resources to achieve the development objective.	<ul style="list-style-type: none"> Staff strength of MFU. Overall disbursement rates. Timely procurement of service providers. Government and donor perception regarding PROFIT. 	<ul style="list-style-type: none"> MFU reports on PROFIT. Minutes of Meeting of PAC. Minutes of Donor meetings. 	